



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Céline Issard-Guillot
*Chargée de mission numérique, référente
French Tech et industrie du Futur*

Service économique de l'Etat en Région

Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi



Les dispositifs pour les start-ups et le numérique ~ 7 Mds €

ÉCOLOGIE

30
Md€

Rénovation énergétique

Décarbonation de l'industrie

Biodiversité, lutte contre l'artificialisation,
économie circulaire et circuits courts,
transition agricole, mer

Infrastructures et mobilités vertes
vertes

Technologies vertes

Plan climat de BPIFrance

COMPÉTITIVITÉ

34
Md€

Baisse des impôts de production

Renforcement des fonds propres des
TPE/PME et ETI

Souveraineté technologique et résilience

**Mise à niveau numérique de l'Etat, des
territoires et des entreprises**

Soutien export, culture,
commandes militaires

COHÉSION

36
Md€

Sauvegarde de l'emploi

Jeunes

Formation professionnelle

Recherche

Séjour de la santé / Dépendance

Cohésion territoriale

Soutien aux personnes précaires, handicap,
coopération sanitaire

7,6
Md€

6,8
Md€

1,9
Md€

3
Md€

6
Md€

9,5
Md€

1Md
€

COMPÉTITIVITÉ

34
Md€

Souveraineté technologique et
résilience

3,7
Md€

Soutien aux start-up et aux technologies numériques stratégiques

- PIA 4 : augmentation des aides Bpifrance
- Soutien aux levées de fonds
- Soutien au développement des marchés clés : numérique et santé

Transformation numérique de l'Etat et des territoires

- Modernisation des SI de l'Etat
- Numérisation des systèmes de santé (plan Ségur)

Transformation numérique des entreprises

- TPE / PME : via France Num (Programme de formation action et diagnostics CCI / CMA)
- IA Booster : Programme pour accompagner les entreprises industrielles dans l'intégration de technologies IA
- Subvention Industrie du Futur : aide à l'acquisition d'outils numériques pour les entreprises industrielles

Mise à niveau numérique de l'Etat, des
territoires et des entreprises

1,9
Md€

Cohésion

36
Md€

Jeunes

300
M€

- Formation aux métiers du numérique
- Mobilisation du CPF et via les PIC régionaux

Formation professionnelle

900
M€

- Digitaliser l'appareil de formation professionnelle
- Contenus pédagogiques
 - Formations à distance

Cohésion territoriale

800
M €

- Le numérique du quotidien, partout, pour tous
- Généralisation de la couverture fibrée du territoire (2025)
 - Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Aides aux difficultés liées à la crise Covid

Soutien financier aux entreprises technologiques

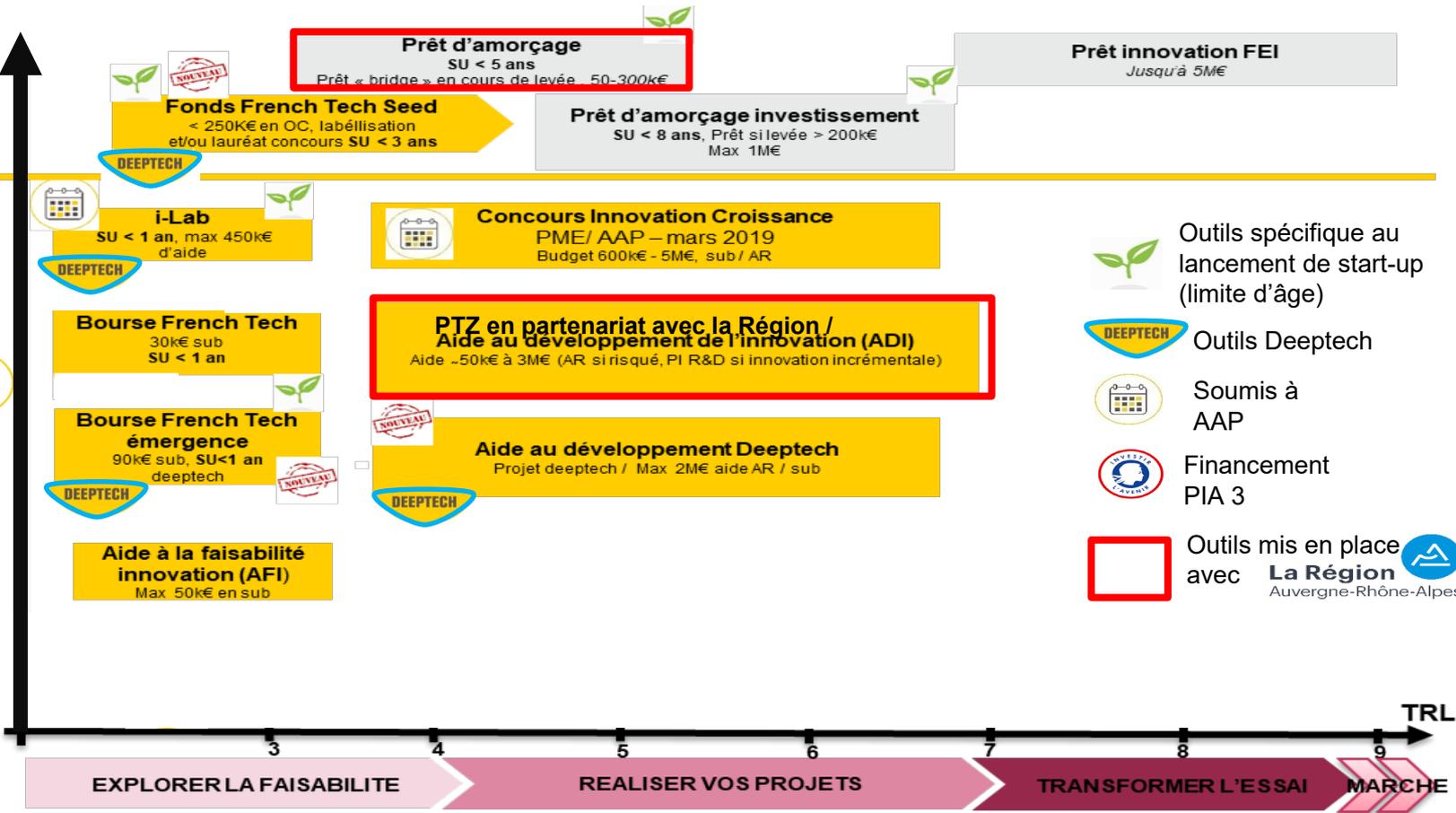
- Recours au **PGE** : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/prest-garanti-par-letat> reconduit jusqu'au 31/06/2021
- Demande d'exonération ou de report de charges sociales ou fiscales : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/delais-de-paiement-decheances-sociales-et-ou-fiscales-urssaf>
- Le **french tech Bridge** (Dead line théorique au 31/12/20) abondé à hauteur de 160 M€ :
 - Obligations Convertibles destinées à soutenir en capital les start-up françaises à fort potentiel n'arrivant pas à lever des fonds
 - Montant de 100k€ à 5M€ en cofinancement au côté des investisseurs
- Le fonds d'investissement **PSIM (Programme de soutien à l'innovation majeure)** est rechargé de 120 millions d'euros afin d'accompagner de nouvelles start-ups lauréates du Concours mondial d'innovation.
- Renforcement de dispositifs d'aides à l'innovation : le **Concours d'innovation (i-Nov)** bénéficiera d'une dotation supplémentaire de 20 millions d'euros (pour une enveloppe totale de 80 millions d'euros). Par ailleurs une nouvelle vague de **Challenges IA** est lancée pour 15 millions d'euros.
- **Fonds de solidarité** : ce fonds est réactivé également pour les entreprises de moins de 50 salariés qui accusent d'au moins 50% de baisse de CA pourront bénéficier de l'indemnisation de 1 500 €
<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro>

Les outils classiques de financements Bpifrance

Prêts / Obligations

Aides projet individuel

collaboratif



Aides aux difficultés liées à la crise Covid

Soutien à l'emploi et aux nouvelles structures

- Des aides pour **préserver ou créer de l'emploi** : les former avec le **FNE**, recours éventuel à l'activité partielle, mais aussi des aides au recrutement : pour les jeunes, les personnes handicapées :
https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises?field_thematique_target_id_1=7153&field_thematique_target_id%5B7144%5D=7144
- pour préserver les **emplois dans la R & D**, l'Etat pourra prendre en charge des rémunérations des personnels issus des laboratoires ou en formation doctorale [l'Etat pour prendre en](https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/preservation-emploi-recherche-developpement)
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/preservation-emploi-recherche-developpement>
- Plusieurs mesures de soutien à la maturation et à l'incubation de projets technologiques sont mises en œuvre dans la continuité du plan **Deep Tech** opéré par Bpifrance, afin de ne pas compromettre la création de nouvelles start-ups :
 - Déblocage d'une **troisième tranche de financement de 65 millions d'euros en faveur de SATT** dont la mission est de valoriser les résultats de la recherche académique
 - Soutien à l'accompagnement : lancement d'une deuxième vague d'appel à projets dotée de 15 millions d'euros à destination de programmes spécialisés sur l'entrepreneuriat deep tech, et création du fonds d'investissement **French Tech Accélération n°2, doté de 100 millions d'euros**, qui a vocation à soutenir le développement d'accélérateurs de start-ups, avec un focus sur celles fortement technologiques.

Les aides spécifiques et l'appui à la relance

Pendant la crise, poursuite de l'accompagnement de la croissance

- **Un fonds « French Tech Souveraineté » pour soutenir les entreprises développant des technologies d'avenir souveraines , ce fonds d'investissement géré par BPI France concernera :**
 - des entreprises ayant une **activité sur le territoire national et développant des technologies souveraines d'avenir** dont le risque associé à l'investissement est fort (quantique, santé, cybersécurité, intelligence artificielle, etc.).
 - des **start-ups à tout stade de développement.**

Ce fonds dispose dès à présent d'une première enveloppe de **150 millions d'euros** afin de soutenir ces entreprises. En fonction des besoins, la taille de ce fonds pourra être augmentée en 2021 pour atteindre plus de 500 millions d'euros.

- **Les aides de BPI couvrent les aides à l'émergence, à la croissance, à l'innovation via la Deep Tech par exemple :**
 - **Grand défi cybersécurité** : cet appel à projet dédié aux projets innovants pour des projets de R &D (400 k€ -1 M€) sur une durée de 12 -14 mois. Le projet doit s'inscrire dans l'un des 3 axes détaillés dans le cahier des charges : réseaux dynamiques, objets connectés ou protection des petites structures contre la cybercriminalité : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Grand-Defi-cybersecurite-Appel-a-projets-Axes-verticaux-Tranche-1-Startups-50814>

Les aides spécifiques et l'appui à la relance

Les start-up peuvent se révéler « offreuseuses de solutions » sur plusieurs sujets :

- L'aide aux investissements liés à la **transformation des PME à l'industrie du Futur** :
<https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-transformation-vers-lindustrie-du-futur>
- Les différents appels à projet <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697> pour développer **la résilience de l'économie française** dans les secteurs de : l'automobile, le nucléaire, l'agro-alimentaire, la santé, l'électronique, les intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux) et les télécommunications 5G
- **L'AAP résilience 5G et télécommunications** qui peut révéler des marchés liés à l'lot :
<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/numerique/ressources/5g-appel-projets-sur-la-souverainete-dans-reseaux-de-telecommunications>

Sites utiles

Difficultés

- Numéro vert unique pour informer les professionnels dont l'activité doit faire face à la crise du Covid-19.

L' appel est non surtaxé et au prix d'un appel local :

08 06 00 02 45

<https://www.economie.gouv.fr/numero-special-information-mesures-urgences-entreprises-associations-difficulte>

En direct de Bercy

- le site « pratique » du ministère de l'économie, des finances et de la relance permettant aux entreprises de rapidement cibler les AAP du plan de relance auxquels elles peuvent candidater :
- https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises?field_thematique_target_id=1&field_thematique_target_id%5B7213%5D=7213&field_thematique_target_id%5B7219%5D=7219&page=0

Emploi

- Le site du ministère du travail qui fournit des indications souvent précieuses sur ses dispositifs d'appui

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/>